

**Communiqué**  
**Pour diffusion immédiate**

## Lancement de la Politique régionale des sentiers de randonnée pédestre en Estrie

**Sherbrooke, le 9 octobre 2024** - Les Sentiers de l'Estrie et le Conseil Sport Loisir de l'Estrie, soutenus par le comité consultatif du projet, sont heureux de présenter la [Politique régionale des sentiers de randonnée pédestre](#). Plus de 12 mois d'activités de consultation marquent ce succès de concertation pour la région. Les nombreux représentants du milieu municipal, gestionnaires de sentiers et organismes de conservation impliqués, provenant de l'ensemble du territoire estrien, ont mis en commun leur vision afin de produire un ouvrage phare pour l'avenir des sentiers de randonnée pédestre dans la région.

Dans un contexte où les sentiers pédestres sont susceptibles de subir des pressions importantes, cette démarche de concertation régionale est la pierre d'assise d'une gestion durable du territoire. Pour assurer la préservation des milieux naturels, un accès à la nature sur quatre saisons et favoriser le ralentourisme pour les visiteurs et les résidents, une vision commune est primordiale.

### L'engagement du milieu

À la suite du lancement, les parties prenantes seront conviées à concrétiser leur appui en adoptant la *Politique*. Déjà, les membres du comité consultatif se mobilisent en partageant outils et stratégies pour faciliter le processus. Les Villes, Municipalités, MRC, organismes de conservation et gestionnaires de sentiers sont invités, dans le respect de leurs orientations et capacités, à faire de la *Politique* un document phare pour la planification de l'accès à la nature, pour les citoyens et les visiteurs.

### Un plan directeur de la randonnée pédestre

Le lancement de la *Politique* coïncide avec l'amorce d'une démarche de plan directeur de la randonnée pédestre à l'échelle de la région. Porté par Tourisme Cantons-de-l'Est, en étroite collaboration avec le Conseil Sport Loisir de l'Estrie, ce processus s'inscrit en continuité avec les activités de concertation de la dernière année. Ce sera l'occasion pour l'ensemble des parties prenantes de se doter d'une vision régionale forte. Le plan directeur sera complété par un plan d'action qui orientera la structuration et le développement des lieux de pratique de la randonnée, tout en assurant la pérennité des sentiers. Précisons que cette démarche est financée via le *Plan montagne*, lui-même soutenu conjointement par le ministère du Tourisme et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

« La mobilisation des acteurs de la randonnée pédestre est au cœur de la réussite de ce projet. Cette démarche régionale représente parfaitement les valeurs de complicité et de coopération qui guident nos actions lorsque nous travaillons à soutenir le développement de l'accès au loisir de plein air pour tous. » affirme Christine Baron, directrice générale du Conseil Sport Loisir de l'Estrie.

« Notre participation à l'élaboration de la *Politique* et le lancement de la démarche de plan directeur des sentiers de randonnée sont le reflet de notre engagement à promouvoir un tourisme durable et à enrichir l'expérience de chaque visiteur, tout en préservant nos sentiers et leur environnement pour les générations futures. » explique Isabelle Charlebois, directrice générale de Tourisme Cantons-de-l'Est.

« Je félicite les partenaires de ce projet, qui démontre bien que les acteurs de notre secteur touristique sont engagés dans le développement d'un tourisme aux pratiques encore plus responsables et durables. C'est la voie de l'avenir, et nous continuerons de travailler avec l'industrie pour que notre destination soit un chef de file en la matière », indique Caroline Proulx, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de Lanaudière.

Ce projet est soutenu financièrement par le gouvernement du Québec dans le cadre de *Destination durable et action concertée*, une mesure de soutien administrée par le *Fonds d'action québécois pour le développement durable* (FAQDD) découlant du *Plan pour une économie verte 2030* et du *Plan d'action pour un tourisme responsable et durable 2020-2025*.

### À propos de Les Sentiers de l'Estrie

Les Sentiers de l'Estrie est un organisme sans but lucratif qui, depuis près de 50 ans, promeut l'activité physique et le contact avec la nature par la pratique de la randonnée pédestre sur le territoire de l'Estrie.

Il a pour mission notamment d'aménager et d'entretenir un réseau de sentiers de randonnée pédestre ainsi que d'offrir et organiser des randonnées pédestres pour toutes les catégories de randonneurs. Il est l'instigateur de la démarche de concertation qui a conduit à la rédaction de la présente politique régionale.

### À propos du Conseil Sport Loisir de l'Estrie

En tant qu'unité régionale de loisir et de sport de la région, le Conseil Sport Loisir de l'Estrie représente les intérêts du milieu auprès des décideurs et des organismes nationaux, en plus d'informer et d'accompagner les intervenants dans leurs réalisations.

L'équipe de professionnels du Conseil Sport Loisir de l'Estrie collabore avec les municipalités, les institutions scolaires et les organisations sportives, de loisir et de plein air, afin de développer et d'enrichir l'offre de loisir « pour tous » en Estrie. Reconnue pour son engagement envers l'inclusion, l'innovation et le soutien mutuel, elle se spécialise dans dix domaines d'actions : l'activité physique, le bénévolat, les camps de jour, le loisir culturel, le loisir municipal, les parcs et espaces récréatifs, le loisir des personnes handicapées, le plein air, le sport et la sécurité, l'intégrité et l'éthique.

Depuis la fondation du Conseil Sport Loisir de l'Estrie, il y a 25 ans, son identité et son empreinte organisationnelle se fondent sur des services traditionnels tels que le soutien-conseil, la sensibilisation des élus municipaux, la formation, les tables de concertation et la coordination d'événements.

### À propos de Tourisme Cantons-de-l'Est

Tourisme Cantons-de-l'Est est l'une des 21 associations touristiques régionales (ATR) du Québec et mandataire officielle du ministère du Tourisme dans la région. Depuis 1978, Tourisme Cantons-de-l'Est a pour mission de favoriser le développement touristique de la région, promouvoir, concerter, soutenir, et représenter l'ensemble du secteur touristique, tout en mettant l'accent sur la qualité de l'expérience visiteur. L'ATR regroupe quelque 600 membres et près de 1 000 offres réparties dans les 9 MRC et dans l'ensemble des secteurs de l'industrie touristique : hébergement, restauration, attraits, activités et événements.

Les Cantons-de-l'Est occupent le quatrième rang des régions les plus visitées au Québec avec des volumes ayant atteint 10 millions de visiteurs annuellement, engendrant 6,5 millions de nuitées et dépensant plus de 900 M\$ par année. Le tourisme dans la région génère plus de 20 000 emplois, plaçant les Cantons-de-l'Est au 5<sup>e</sup> rang pour le nombre le plus élevé d'emplois en tourisme parmi l'ensemble des régions touristiques.

-30-

#### Sources :



Marie-Claude Cyr  
Coordonnatrice aux communications  
Conseil Sport Loisir de l'Estrie  
819 864-0864, poste 222 | [mccyr@csle.qc.ca](mailto:mccyr@csle.qc.ca)



Shanny Hallé  
Coordonnatrice aux relations de presse  
Tourisme Cantons-de-l'Est  
819 821-1220 | [shalle@atrce.com](mailto:shalle@atrce.com)